

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 28

Rubrik: Nouvelles diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève-Amsterdam. De Berlin, on peut continuer sur Copenhague et Malmö.

Zurich-Londres par Bâle et Paris (Imperial-Airways).

Un service d'après-midi Zurich-Stuttgart-Frankfurt double celui du matin.

A partir du 1er juillet fonctionne le service Zurich-Vienne par Innsbruck et Salzburg, assuré par la compagnie autrichienne.

Bâle-Sternenfeld, qui est surtout port d'atterrissement intermédiaire, comme les gares de Bâle sont au carrefour des grandes voies ferrées internationales, est cependant tête de ligne pour le service Bâle-Prague, par Zurich et Munich, avec correspondance à Munich pour Nuremberg, Chemnitz, Erfurt. De Prague, on peut continuer sur Dresde ou sur Varsovie.

Toutes ces lignes internationales sont desservies quotidiennement, sauf le dimanche.

Si l'élaboration des horaires de chemins de fer présente des difficultés du fait des réclamations des villes et régions à desservir, il en est de même, et dans une plus forte mesure encore, dans l'établissement des horaires aériens. Notre politique fédérale en matière de navigation aérienne a adopté le principe de favoriser en première ligne l'intérêt général du pays pour les services à grandes distances, la satisfaction des aspirations de certaines villes ne venant qu'en deuxième rang. On s'efforce, pour assurer une certaine stabilité aux entreprises de navigation aérienne suisses collaborant avec des entreprises étrangères, de conclure des conventions pour l'exploitation de lignes pendant de longues périodes. On envisage en outre la prolongation des services pendant l'hiver partout où cela est possible et promet un rendement normal.

Etant donné le développement rapide de la grande aviation commerciale, l'hôtellerie ne saurait se désintéresser de ce moyen nouveau et de grand avenir de transports touristiques.

Informations économiques

Grand Hôtel de la Paix, Lausanne. — Les résultats de 1929 sont identiques à ceux de 1928. Les intérêts des hypothèques en premier et deuxième rangs, soit 52.140 fr. et les frais généraux (659 fr. 05) ont été exactement couverts par un versement de la Société Echenard et Cie qui exploite l'hôtel. Le solde de profits et pertes de 630.000 fr. reste porté au bilan.

La récolte des cerises, suivant les constatations d'une assemblée des producteurs de fruits réunis à Zurich, ne représente cette année que le 40% d'une récolte normale. Producteurs et distillateurs se sont mis d'accord, après une longue discussion, sur un prix de 78 fr. les 100 kilos pour les cerises destinées à l'alambic. En ce qui concerne les cerises de table, le prix de gros sera de 80 à 100 fr. les 100 kilos franco à la station d'expédition.

L'Office central des vins vaudois est définitivement constitué, inscrit comme personne juridique et pourvu de statuts et d'un règlement. Il a expédié jusqu'à présent 103.000 circulaires, 204.000 menus illustrés, 236.000 estampilles et 31.000 cartes postales-réclames. Par son entremise ont été vendus 585.000 litres de vin ouvert et 30.000 bouteilles. Le stock des vins chez les producteurs et qui est encore à placer est évalué à quatre millions de litres. Les perspectives de la récolte de 1930 sont généralement favorables.

Hôtel Victoria, Interlaken. — Le bénéfice d'exploitation de 1929 se monte à 303.544 fr. 30 (187.221 fr. 10 en 1928). Après déduction de 105.501 fr. 95 pour amortissements divers, il reste disponible à profits et pertes un solde de 74.365 fr. 80, permettant de répartir aux actions privilégiées un dividende de 5% égal au précédent et aux actions ordinaires un dividende de 4% (3% en 1928). Le report à compte nouveau est de 2.365 fr. 80. Le capital social est de 1.590.000 francs. Les immeubles sont inventoriés pour 3.869.985 fr. et le mobilier pour 1.030.211 francs. Il existe une dette hypothécaire de 3.300.000 fr.

Furka-Oberalp. — En 1929, les recettes totales de cette compagnie ont été de 946.635 fr. 66, en diminution de 21.634 fr. 13 sur l'exercice 1928. Le recul a porté surtout sur le trafic voyageurs. Le trafic d'hiver a été déficitaire. Les dépenses se sont élevées pour 1929 à 828.522 fr. 42. L'excédent actif atteint donc 118.113 fr. 24, soit 34.730 fr. 91 de moins qu'en 1928. Le compte de profits et pertes est grevé de 83.960 fr. d'intérêts de l'emprunt hypothécaire 4%, d'un versement de 47.000 fr. au fonds de renouvellement et de 609 fr. 87 de frais divers. En conséquence, le solde passe, qui était de 18.823 fr. 37 à la fin de 1928, se trouve porté à 19.471 fr. 37 à la fin de 1929.

Les œufs en Suisse romande. — L'association qui s'est créée en Suisse romande pour

développer la production et le commerce des œufs (S. R. O.) s'est considérablement développée depuis l'automne dernier. Cette vaste organisation, qui s'est étendue peu à peu dans tous les cantons romands, compte déjà 300 producteurs. Au cours du mois de janvier, elle a contrôlé 120.000 œufs, en février 200.000, en avril 300.000 et en mai 400.000. On sait que depuis le 1er février dernier les œufs acquis par la S. R. O. sont payés au poids, ce qui a eu pour résultat d'augmenter sensiblement le poids moyen des œufs apportés; celui-ci a passé de 51 grammes à 58 grammes environ.

Le chemin de fer Yverdon—Ste-Croix, en 1929, a réalisé 612.761 fr. 65 de recettes d'exploitation, laissant un excédent de 206.621 fr. 87, porté à 245.736 fr. 44, par le produit d'entreprises accessoires et par le solde de l'exercice précédent. Déduction faite des intérêts de l'emprunt, amortissements et versements divers, il reste un disponible de 152.695 fr. 87, réparti comme suit: 4 1/2 % aux actionnaires, 117.000 fr.; 15.000 fr. aux organes administratifs et au personnel et 20.695 fr. 87 reporté à compte nouveau. Les propositions du conseil d'administration ont été ratifiées le 28 juin par l'assemblée des actionnaires réunie à l'hôtel de la Prairie à Yverdon.

Leysin. — La Société de la Station «climatique» de Leysin a tenu son assemblée annuelle le 3 juillet à Lausanne. Les résultats de l'exercice clos le 30 avril 1930 sont les meilleurs que la société ait enregistrés jusqu'ici. Tous les lits ont été occupés, tous les locaux et villas loués et la société se trouve dans l'obligation de remettre en état et de rouvrir un quatrième sanatorium, le Belvédère. Elle a payé 319.000 fr. de salaires, soit 50.000 fr. de plus que l'année précédente. Y compris le solde de 244.559 fr. 25 reporté, le compte de profits et pertes accuse un solde actif de 82.873 fr. 75, supérieur de 164.319 fr. 25 à celui de 1928-29. Le compte d'exploitation accuse un bénéfice de 1.139.175 fr. 05, supérieur de 119.086 fr. 25 à celui du précédent exercice. Les frais généraux ont atteint 387.335 fr. 26, en augmentation de 26.566 fr. 66. Un somme de 390.000 fr. est versé aux actionnaires sous forme d'un dividende de 6,5%, sous déduction de l'impôt fédéral; 29.415 fr. 70 sont attribués au fonds de réserve, 16.880 fr. 70 au conseil d'administration, 17.000 fr. à des amortissements, 150.000 fr. à la réserve pour amortissements et dépenses imprévues et 69.568 fr. 15 au report à compte nouveau.

Distinction. — Un jeune hôtelier de l'Oberland bernois, M. Arthur Abegglen, d'Iseltwald, sur le lac de Brienz, jusqu'à présent au Palace Hôtel à St-Moritz, a été nommé inspecteur des hôtels par le *Patronage national espagnol du tourisme*. M. Abegglen a déjà rejoint son nouveau poste à Madrid.

Belgique. — (Communiqué de l'A. I. H.) La taxe gouvernementale de consommation et de séjour (5%) est totalement supprimée en Belgique. Le Sénat vient de sanctionner la décision prise à cet égard par la Chambre des représentants. La loi est soumise à la signature royale et l'on n'attend plus que sa parution au *Moniteur officiel* pour la mettre en vigueur.

Caux-Palace. — A la note parue dans notre dernière numéro à propos de la réouverture, le 6 juillet, du Caux-Palace complètement modernisé, il y a lieu d'ajouter que les chambres sont pourvues non seulement de l'eau courante et du téléphone, mais de cabinets de toilette avec bidet et W. C. et de salles de bain complètes. Un grand garage avec 20 boxes est à la disposition des automobilistes. La route de Montreux à Caux a été améliorée et élargie aux endroits où ces travaux semblaient nécessaires.

Les jeux interdits. — On sait que Genève ne veut pas entendre parler de la réintroduction du jeu dans son kursaal. Mais de même que l'on joue plus que jamais dans l'Amérique sèche, on joue encore à Genève et l'on joue même gros jeu. C'est ainsi que, dans la nuit du 5 au 6 juillet, un commissaire de police et une quinzaine d'agents de la sûreté ont fait une descente subite dans certain café, où ils ont arrêté une vingtaine de joueurs et saisi une cagnotte contenant une somme assez importante. Il paraît que le propriétaire du café prélevait un pourcentage sur les jeux.

Locarno. — Les journaux tessinois annoncent le départ pour Zurich, où il assume la direction d'un grand établissement de la place, de M. E. Michel, directeur du Palace Hôtel et regrettent son départ pour le tourisme et l'hôtellerie de la région. M. Michel s'est distingué tout spécialement par son esprit d'initiative et son talent d'organisation lors de la fameuse Conférence de Locarno. Il a été pendant quelque temps président de la Société des hôteliers de Locarno et environs et vice-président de la Société de développement. Il a grandement contribué notamment à la construction du golf et à celle des nouveaux bains de plage.

Le Comité de la Fête nationale rappelle dans un communiqué aux journaux que le produit de la collecte du 1er aout, en 1930, est destiné aux écoles suisses à l'étranger et à l'éducation des enfants d'émigrés suisses pauvres. La somme recueillie ira pour 75% aux écoles et pour 25% aux œuvres d'assistance. Dès maintenant, le comité attire l'attention du public sur cette action et le prie instamment de lui accorder la même sympathie qu'aux précédentes. Comme auparavant, des cartes postales et des insignes de fête seront mis en vente. Les représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger recommandent très vivement la prochaine collecte.



Nouvelles diverses

Sociétés de développement fribourgeoises. — L'assemblée des délégués de l'Union cantonale fribourgeoise des sociétés de développement a eu lieu le 28 juin à Estavayer. Les sections de Châtel-St-Denis, de Fribourg, de la Gruyère, d'Estavayer et de Morat avaient envoyé des délégués. Suivant le rapport sur l'activité de l'Union, celle-ci a fait paraître en 1929 une nouvelle édition de la liste des hôtels et des pensionnats. Pour la première fois elle a publié un prospectus illustré sur le canton, en langue allemande et anglaise. Désormais la liste des hôtels sera publiée chaque année en janvier. Différentes questions concernant le tourisme dans le canton de Fribourg ont fait l'objet d'un échange de vues. M. A. Cuony, architecte à Fribourg, a été nommé président de l'Union, en remplacement de M. Macherel. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Romont.



Taxi-Chauffeur!

Mein prächtiger Studebaker-Wagen, 7-Plätzer, wenig gefahren, würde Ihnen bei grossen Ausmietungen sehr gute Geschäfte einbringen. Schreiben Sie mir an: Case 15179, Lausanne.

A vendre, 2800 frs.

Limousine
Delaunay, 6 cyl. Conviendrait pour hôtels (galerie pour bagages). Off. sous chiffre L 3192 X Publicitas, Genève.

V. durchaus fachkundigem Hotelier wird kleineres, gut eingerichtetes

Hotel-Restaurant od. nur Restaurant zu kaufen event. zu mieten gesucht.

Lage: Luzern, Zürich, Lugano bevorzugt. Off. erb. unter Chiffre EN 2181 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Legen Sie Ihrer Offerte eine Photo-Briefmarke bei. Vom Dienstgeber sehr erwünscht. Anferigung nach jeder eingesandten Photographie.

Herrges. PHOTOZENTRALE in Aarau

20 Stück nur Fr. 5.— 50 Stück nur Fr. 5.50.

SCHLAGRAHM

in bekannter Qualität liefern

Gebr. Burger, Rahmmolkereien, Gisikon

Zigarren- und Papeteriegeschäft
in Bern

ist aus Gesundheits-Rücksichten per sofort zu verkaufen. Gut präsentierendes Geschäft an zukunftsreicher Lage. Sehr günstiger Mietzins, Raum für Bureau oder Wohnraum imbeigefügt. Nötiges Kapital Fr. 17.000. Bei sofortiger Übernahme grosser Rabatt. Offerten unter Chiffre OF 4109 B an Orell Füssli-Annoncen, Bern.

HOTEL

zweiten Ranges in Graubünden, an zwei bekannten Paaßstrassen gelegen, 1470 m. ü. M. Sommersaison sicher, für Wintersaison glänzend geeignet, ist umstandehaber auf Herbst 1930

zu verkaufen, event. zu verpachten.

Für tücht. Fachleute (Küchenchef) zukunftsreiche Existenz. Off. nur von Selbststefanten erbeten unter Chiffre ER 2193 an Schwell. Hotel-Revue, Basel 2

Zu verkaufen

Ein Waschhof und ein Backofen, die sich für ein kleineres Hotel oder Pension gut eignen würden. Auf Wunsch wird auch jedes Stück einzeln abgegeben.

Restaurant-Liegenschaft

bestehend aus Wohnhaus mit Nebengebäude, 3 Wirtschaftsräumen, offen und geschlossen Terrassen. Preis Fr. 160.000. Anzahlung Fr. 25 bis 30.000. Mietzins Fr. 12.000 per Jahr. Offerten unter Chiffre HT 2109 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Fôtel-Pension

für 40 Betten zu verkaufen
oder verpachten. In Wohl-
stand. Schöne Küchen. Sitz-
möbel. Mit Mobilier. Fr.
80.000. Anfragen an Post-
fach 14087 Buchs (St. Gallen).

Fôtel-Pension

von tüchtigem, erfahrenem Hotelier

zu pachten gesucht

Offerten unter OF 3881 Z an Orell Füssli-
Annoncen, Zürich, Zürcherhof.

SITZMOBEL UND TISCHE

Bei Bedarf in

SITZMOBELN

UND TISCHE

für Restaurants, Cafés,
Speisesäle etc. - Ver-
langen Sie die erstklas-
sigen u. preiswürdig-
sten Schweizerfabrikate der

A.-G. MOBELFABRIK

HORGEN-GLARUS IN HORGEN

Ältestes schweizer. Unternehmen für die Herstellung gesagter u. gebogener, sog. Wiener-Möbel

Zu verkaufen

MONTANA

Hotel

mit 20 Zimmern, fressen-
dem Wasser,

zu verkaufen

Ausgezeichnetes Geschäft.

Gef. Offerten unt. Chiffre

"Montana" 2233 an die Schwell-
er Hotel-Revue, Basel 2.

A. G. MOBELFABRIK

HORGEN-GLARUS IN HORGEN

Ältestes schweizer. Unternehmen für die Herstellung gesagter u. gebogener, sog. Wiener-Möbel

Les cartes postales du 1er août sont en vente du 1er juillet au 4 août dans tous les bureaux de poste, affranchissement à dix centimes compris, à 30 centimes l'exemplaire. Pour les expédier à l'étranger, il faut ajouter un affranchissement supplémentaire de 10 centimes. L'une des deux cartes représente un intérieur d'école suisse à l'étranger et l'autre un groupe d'enfants suisses autour d'un feu du ror août. — *L'insigne du ror août* est une plaque sortant des ateliers Huguenin, au Locle. Elle porte une ravissante tête de jeune Suisse, au-dessous une croix fédérale et en bordure la date du 1er août 1930 dans les trois langues nationales. De la plaque pend un ruban aux couleurs nationales.

Trafic et Tourisme

Berne contre le tourisme. — La facilité accordée depuis le 2 mai 1930 à la frontière italo-tessinoise, permettant aux automobilistes étrangers de circuler dans le canton du Tessin sans être munis du certificat international de route, a été supprimée par le Département fédéral de justice et police.

Autos et tunnels. — Le Service commercial, section voyageurs, des C.F.F. va publier une brochure concernant le transport des automobiles par chemin de fer à travers les tunnels alpestres suisses et par bac sur le lac de Constance de Romanshorn à Friedrichshafen. On peut se procurer cet opuscule auprès du service précité à Berne, dans les bureaux de tourisme des sections de l'Automobile-club et à l'Office du tourisme à Zurich et Lausanne.

Correspondances ferroviaires internationales. — Les *Correspondances internationales de la Suisse, été 1930*, sont sorties de presse et peuvent être obtenues gratuitement auprès du Service de publicité des C.F.F. à Berne et de l'Office suisse du tourisme à Zurich et Lausanne. Cette brochure renseigne sur les correspondances ferroviaires de l'étranger avec la Suisse et les communications les plus rapides pour Bâle, Berne, Genève et Zurich. Elle contient une carte d'ensemble.

Uri bat monnaie. — D'après le concordat du 7 avril 1914, les autocars de plus de 30 places ne sont pas autorisés à circuler en Suisse. Dans le canton d'Uri, les cars ne doivent pas avoir plus de 23 places. On peut s'expliquer cette mesure par les dangers de la circulation sur certaines routes de montagne. Mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est que les contrevenants ne sont pas refoulés; on les laisse pénitenter dans la sourcière du fisc uranais, puis on les frappe d'une amende de 30 à 50 francs.

Automobiles étrangères. — En mai 1930, on a enregistré l'entrée provisoire en Suisse de 4388 automobiles avec carte provisoire, de 877 automobiles avec passant, de 4676 automobiles avec triptyque ou carnet de passage

et de 358 motocyclettes, soit au total de 10.299 véhicules étrangers à moteur, au lieu de 12.080 en mai 1929, dont 5521 avec carte provisoire. Le mauvais temps du mois de mai nous a donc coûté l'absence de 2000 automobiles venant de l'étranger.

De la gare au port de Montreux. — Comme l'année dernière, un service d'autobus a été organisé cet été (15 juillet-15 septembre) entre la gare et le débarcadère de Montreux. Il y a journallement 13 courses dans chaque sens et deux courses supplémentaires en juillet et août. Ce service assure également le transport des bagages. Il a été établi spécialement à l'intention des voyageurs ne faisant que traverser Montreux, c'est-à-dire arrivant par les trains M. O. B. et Montreux-Glion avec l'intention de continuer directement par le bateau ou inversement.

Ligne aérienne Evian-Lausanne. — Le 30 juin a été inaugurée la ligne aérienne Evian-Lausanne par hydro-avion, en correspondance le matin avec le service aérien Lausanne—Berne—Bâle et l'après-midi avec le service La Chaux-de-Fonds—Lausanne—Bâle. Le nouveau service est assuré par la compagnie Air-Union. L'appareil est un biplan à deux moteurs de 150 CV chacun; il peut emporter quatre passagers avec le pilote et le mécanicien. Sa vitesse commerciale horaire est de 125 km. L'inauguration a été fêtée par un lunch au Lausanne-Palace et un banquet au Royal Hôtel à Evian. On projette pour l'année prochaine la prolongation de cette ligne jusqu'au lac du Bourget.

Sur les chemins de fer valaisans. — Le chemin de fer Brigue—Zermatt met en vente des abonnements kilométriques de 120 coupons (Brigue—Zermatt 39 coupons), valables une année pour l'abonné et les personnes qui l'accompagnent. L'abonnement coûte 41 fr. 25 pour la II^e classe et 27 fr. 50 pour la III^e classe. — Le chemin de fer du Gornergrat vend des abonnements de famille pour 10 simples courses avec rabais de 45 %. Le chemin de fer Furka-Oberalp délivre des abonnements kilométriques de 300 coupons (Brigue—Disentis 97 coupons), valables six mois pour l'abonné et les personnes qui l'accompagnent. Prix de l'abonnement: I^e classe 90 fr., II^e classe 65 fr., III^e classe 45 francs.

Le service de wagons-restaurants sur le M. O. B. — si apprécié du public voyageur, fonctionne dans cinq trains par jour, dont trois dans la direction Montreux-Zweisimmen et deux en sens contraire. Du 1er juillet au 10 septembre, un wagon-restaurant est également accouplé aux trains express 101 et 103, partant de Montreux à 10 h. 04 et à 14 h., et en sens inverse aux express 102 et 104, quittant Zweisimmen à 12 h. 04 et à 15 h. 30. Pendant la haute saison, le nombre des trains M. O. B. conduisant un wagon-restaurant est ainsi de neuf. Ajoutons encore que les wagons-restaurants circulant sur cette ligne de montagne se distinguent par leur confort et qu'il n'est perçu aucune surtaxe pour leur utilisation (Communiqué).

Propagande genevoise. — L'Association des intérêts de Genève, continuant son œuvre de propagande, vient d'établir une grande affiche contenant un tableau synoptique des communications ferroviaires les plus rapides entre Genève et toutes les principales villes d'Europe avec l'horaire d'été 1930. Le tableau est établi sous forme de cercle, dont le centre est occupé par une belle vue de Genève. Les 41 villes de destination sont indiquées à la circonference extérieure avec les heures d'arrivées. La circonference intérieure autour du cercle indique les heures de départ et la durée du voyage. Les autres indications utiles sont contenues dans les cases reliant les deux circonférences. Cette disposition éminemment pratique permet de se renseigner d'un simple coup d'œil. Cette affiche rendra de précieux services aux agences de voyages, aux hôtels, aux banques, etc.

Agences de voyages et de publicité

donc seulement *au nom du commerçant*. Chaque inscription supplémentaire est comptée à raison de 5 marks la ligne. Comme les propositions d'inscription envoyées à chaque maison ne comprennent pas seulement le nom, mais aussi beaucoup d'autres indications, on croit *faussement* que toutes ces inscriptions proposées par les éditeurs sont gratuites. Le *Reichsverband der deutschen Industrie* fait savoir que lui-même et le commerce allemand sérieux des livres d'adresses sont entièrement étrangers à cette manière de faire de l'entreprise berlinoise précitée.

Encore les petites affaires. — Parmi les entreprises qui cherchent à réaliser de « bonnes petites affaires » aux dépens des hôteliers, il faut citer l'*American and European Travelling Association Inc.* à New York, qui a des succursales à Paris, Berlin et Rome et qui semble vouloir étendre son champ d'activité aux hôtels de notre pays. D'après une circulaire de propagande que nous avons sous les yeux, l'A. E. T. A. se propose de communiquer au public voyageur les noms d'un certain nombre d'entreprises commerciales, hôtels y compris, des villes et stations d'étrangers les plus visitées. Les adresses de ces maisons sont contenues dans un « manuel » pour les membres de l'A. E. T. A. Les commerçants et les hôteliers n'ont aucun montant à payer pour leur inscription dans le manuel, mais ils s'engagent à accorder un *rabais de 10%* aux clients qui se légitiment comme membres de l'association précitée. Il est bien évident que cette légitimation ne sera pas présentée dans les hôtels à l'arrivée, avant la fixation du prix de pension, mais seulement au moment de régler la note. On voit d'ici le résultat! Nous n'avons pas besoin de donner des conseils à nos sociétaires sur l'accueil à réservoir éventuellement aux représentants de l'A. E. T. A.

BUCHANAN'S BLACK & WHITE WHISKY

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Hotel-Derkauf

Hotel Rigi Staffel

zweiten Ranges. Ca. 150 Fremdenbetten. Auch als Ferienheim geeignet. Interessenten mit grösseren Barmitteln belieben sich zu wenden an

herrn H. Preuost, Bergstrasse 35
Lucern

Kauft bei den Inserenten der Schweizer Hotel-Revue

Pacht-Ausschreibung

Infolge Rücktritt des bisherigen Pächters wird hiermit die altrenomierte

Pension hierter

Kramgasse 5 - Kirchgasse 4 in Bern

zur Pacht ausgeschrieben.

Antritt 1. Nov. 1930. Das Pachtobjekt, in ruhiger Lage, enthält 17 Fremdenzimmer mit total 26 Betten, sowie die üblichen Gesellschaftsräume und Dependenzen. Schriftl. Angebote sind zu richten an Herrn Dr. R. v. Stürler, Fürsprecher, Bundesgasse 6 in Bern, wobei auch weitere Ausk. ert. wird.

Bern, den 28. Juni 1930.

Zunftgesellschaft zum Affen, Bern.

Hotel-Pension

80—100 Betten, Jahresgeschäft, von

Fachmann

zu pachtengesucht

Off. an L. Menardi, Château d'Antonin, Ostrow, Polen.

Kaufmännischer Direktor sucht Beteiligung

an Hotelunternehmen, Gefl. ausführliche Offerten unter Chiffre L E 2189 an die Schweizer Hotel - Revue, Basel 2.

Von durchaus fachkundigem Fräulein gesetzten Alters wird

Hotel ad. Pension

mit circa 30 bis 40 Betten in gutem

Fremdenzentrums

zu kaufen od. zu mieten gesucht

Gut eingerichtet, wenn möglich mit fließend. Wasser in den Zimmern. Jahres- oder Zwischenmietgeschäft bevorzugt. Offerten erbeten unter Chiffre A. B. 2099 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

LOCARNO

Zu verkaufen in Brissago gutgehende

PENSION

25 Betten, 18 Zimmer, Tea-room,

Esszimmer, Salon, Vestibule, Küche,

Bad u.a.m. 6800 m². Garten u. Park.

Preis 140.000 Fr. Anzahlg. Fr. 30/40.000.

Anfragen an Reise- und Fremdenbüro, Locarno, Bahnhofplatz, erbeten.

In Graubünden Krankenhausbetrieb sofort zu verkaufen

Passanten-Hotel

mit 35 Fremdenbetten Umschwung, Terrasse,

Gärtner, Park, alles in einem Zustand. Preis

günstig und Zahlung Fr. 20.—25.000.— Öffnungs-

von 1. April bis 30. September erbeten unter Chiffre

CP 2186 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

HOTEL (I. Klasse)

in allererster Lage am See nahe Luzern mit 180 Betten, unvergleichlich, schönem Seestrand, grossen Parkanlagen, komplett mit Mobiliar, weit unter heutigem Erstellungswert als eine nicht wiederkehrende Gelegenheit

zu verkaufen

Offeraten unter Chiffre M 35217 Lz. an die Publicitas, Luzern.